

Challenge Comité Mont-Blanc

Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Salomon



Saison 2023-2024

PRÉAMBULE

Pour valoriser la participation au circuit de courses régionales, le Comité Mont-Blanc met en place un circuit de compétitions régionales aboutissant à un classement final sous l'appellation « Challenge Comité Mont-Blanc, Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Salomon ».

1. PARTICIPANTS

Les critères suivants sont nécessaires pour figurer dans les classements intermédiaires et finaux :

- Être licencié dans un club du Comité Mont-Blanc à la date de la compétition (licence compétiteur).
- Être né en 2008 ou avant (catégories U16 et supérieures).
- Avoir respecté la charte sur le fartage, y compris pour la catégorie senior.

Les concurrents licenciés dans les clubs hors du comité Mont-Blanc peuvent participer aux courses, mais ne figurent pas au classement général.

2. COURSES PRISES EN COMPTE

1. Sam. 14/10/23 :	Grand-Prix d'Automne (Contamines)	Individuel libre ski-roues
2. Dim. 10/12/23 :	Grand-Prix du CNG	Individuel ?
3. Sam. 23/12/23 :	Grand-Prix de La Clusaz	Individuel libre
4. Dim. 07/01/24 :	Grand-Prix du Grand-Bornand	Individuel classique
5. Dim. 14/01/24 :	Grand-Prix de Chamonix	Individuel libre
6. Dim. 21/01/24 :	Grand-Prix de Megève	Sprint ? classique
7. Dim. 28/01/24 :	Grand-Prix d'Agy	Individuel libre
8. Dim. 04/02/24 :	Grand-Prix Chablais Nordic	Mass start libre
9. Sam. 10/02/24 :	Grand-Prix du Pays Rochois	Individuel classique
10. Dim. 11/02/24 :	Grand-Prix du Semnoz	Poursuite libre
11. Dim. 18/02/24 :	Grand-Prix de Villard	Individuel classique
12. Dim. 03/03/24 :	Grand-Prix Praz-de-Lys/ Sommand	Mass start classique
13. Dim. 17/03/24 :	Grand-Prix de Sallanches	Individuel libre
14. Dim. 06/04/24 :	Derby des Mouilles	Départs 3 par 3 libre

Finale du Challenge

La Finale du Challenge se déroulera le dimanche 06 avril à l'occasion du Derby des Mouilles. Cette course est ouverte à tous les concurrents et compte pour le classement général.

Challenge Comité Mont-Blanc

Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Salomon



3. CLASSEMENT GÉNÉRAL

3.1. Catégories

Pour le classement général, quatre catégories d'âge seront mises en places et donc six classements seront ainsi produits :

- U16 dames et hommes (nés en 2008)
- U18 dames et hommes (nés en 2006 et 2007)
- U20 dames et hommes (nés en 2004 et 2005)
- Seniors dames et hommes (nés en 2003 et avant)

3.2. Barème

Le barème utilisé sera le suivant :

Cl't	Points										
1er	100	6e	40	11e	24	16e	15	21e	10	26e	5
2e	80	7e	36	12e	22	17e	14	22e	9	27e	4
3e	60	8e	32	13e	20	18e	13	23e	8	28e	3
4e	50	9e	29	14e	18	19e	12	24e	7	29e	2
5e	45	10e	26	15e	16	20e	11	25e	6	30e	1

Ce barème s'applique pour les six catégories.

3.3. Courses retenues

Les **8** meilleurs résultats seront retenus sur les **14** courses possibles.

Ce nombre est susceptible d'évoluer en fonction du calendrier : annulation, report, chevauchement avec d'autres courses, etc. Il sera retenu la moitié des courses organisées + 1 (arrondi au nombre supérieur).

3.4. Ex æquo

En cas d'égalité à la fin du Challenge, les coureurs seront départagés selon les règles suivantes :

1. Selon les meilleures places des résultats retenus (nombre de 1ère places, puis nombre de 2e places... sur toutes les places rapportant des points)
2. Si les concurrents sont toujours ex-æquo, ils seront classés ensemble.

Challenge Comité Mont-Blanc

Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Salomon



3.5. Coureurs hors Challenge (extérieurs au Comité Mont-Blanc)

Lorsqu'un coureur ne peut pas figurer au classement général (autre comité), il disparaît pour l'attribution des points :

Exemple :

1. PERRILLAT L.	MB	GRAND-BORNAND	=> 100pts
2. PICCARD S.	SA	LES SAISIES	=> X
3. COLLOMB M.	MB	LA CLUSAZ	=> <u>80pts</u>

4. REMISE DES PRIX

4.1. Après chaque course

Sur chaque épreuve, le club organisateur récompensera par sa dotation les meilleurs des différentes courses.

4.2. Sur le classement général

Les premiers de chaque catégorie seront récompensés par le comité Mont-Blanc et ses partenaires.

La remise des prix se déroulera à l'issue de la Finale du Critérium, le 06 avril aux Glières.

5. DÉROULEMENT DES COURSES

Les catégories U16, U18, U20 et seniors peuvent s'élancer ensemble lorsque les distances sont identiques en particulier lors des courses individuelles. En mass start, le regroupement ou non des catégories doit être fait selon le nombre de concurrents et la configuration de la piste pour que la course se déroule de manière régulière.

5.1. Ordre de départ

Les dossards seront établis selon les points FFS des concurrents :

- du premier au dernier pour les courses en mass start et les qualifications de sprints,
- du dernier au premier pour les courses individuelles.

Challenge Comité Mont-Blanc

Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Salomon



5.2. Dossard de leader

Un dossard distinctif sera remis aux premiers des classements généraux intermédiaires. Pour le cas où plusieurs catégories concourent dans la même course (ex : U20 et SEN), un dossard de couleur différente devra identifier le leader de chaque catégorie (si il n'y a qu'une seule couleur, le leader de la catégorie la plus âgée porte le dossard).

En cas d'ex-æquo, la règle de l'article 3.4. sera appliquée. Si celle-ci ne permet pas de départager les concurrents, un tirage au sort sera alors effectué.

6. GÉNÉRALITÉS

6.1. Fartage

Pour toutes les courses : la charte de fartage du comité Mont-Blanc s'applique sur ces épreuves : les farts de glisse de type Céra et accélérateurs liquides sont interdits. Seuls sont autorisés les farts dans les gammes LF et HF ou assimilés si farts sans fluor.

6.2. Avertissements et sanctions

Dans le but de renforcer le côté formateur des courses, et de donner un sens aux avertissements sur l'ensemble de la saison, un fichier de suivi des sanctions est mis en place. Ce fichier est communiqué avant chaque course à l'organisateur, au Délégué Technique, et aux entraîneurs des coureurs concernés.

Le Délégué Technique est invité à signaler au Comité Mont-Blanc les sanctions prononcées pour le bon suivi de celles-ci.

Exemple de motifs de sanctions : non respect de la technique classique, obstruction...

Gradation des sanctions :

1. Avertissement oral
2. Avertissement écrit (carton jaune)
3. Disqualification ou pénalité en temps